



- disarmament to combat poverty - désarmer pour combattre la pauvreté - desarmar para combatir la pobreza -

Appel à M. BAN KI-MOON, Secrétaire Général de l'ONU

Monsieur le Secrétaire Général,

La lutte contre la pauvreté fait partie des grandes priorités stratégiques actées par l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Partout dans le monde, la lutte contre la pauvreté participe du combat contre la violence des humiliations, de la réduction des inégalités les plus brutales et de l'activation des droits fondamentaux qui sont au cœur des dynamiques de construction de la démocratie et de la paix.

A tous égards, la réalisation des engagements de lutte contre la pauvreté est donc pour tous les Etats signataires une obligation morale et politique ; une obligation qui impose notamment de dégager les moyens nécessaires.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que la mobilisation financière n'est toujours pas à la hauteur des enjeux. Vous-même n'avez de cesse de souligner l'urgente nécessité de remédier à cette déficience.

D'énormes ressources sont à l'évidence disponibles comme en témoigne la croissance continue des dépenses publiques engagées dans l'accumulation d'armements. La ré-allocation de seulement 10% des 1200 milliards de dollars consacrés aux dépenses d'armements dans le monde suffirait à financer les investissements nécessaires pour garantir l'accès de tous à l'eau potable, à l'alimentation de base, aux soins et à l'éducation...

Nous ne doutons pas que vous pourrez nous confirmer que cette option figure dans les priorités d'attention du Conseiller spécial pour le financement novateur du développement que vous avez nommé en février 2008 en la personne de M. Douste-Blazy.

Dans le cadre de cette nouvelle mission et dans la perspective du sommet qui sera consacré aux Objectifs du Millénaire pour le Développement lors de la prochaine Assemblée générale de l'ONU en septembre 2008, nous souhaitons vivement voir intégrés :

- la prise en considération des principales recommandations et résolutions de l'ONU en matière de désarmement et de développement ;
- l'examen de l'Option 10%, initiative unilatérale et multilatérale de conversion de 10% des dépenses publiques d'armements en investissements de développement social (voir document joint) ;
- l'engagement de la préparation d'ici 2010 d'une conférence citoyenne internationale en vue de promouvoir un partenariat mondial pour la sécurité humaine.

Juin 2008